



Compte Rendu du conseil d'école du 6 mars 2015

Ecole Elémentaire d'Hastignan

Présents :

Equipe Enseignante : Mme Chaït (CLIS), Mme Sonfils (CM2), Mme Martin (CE2), Mme Schipper (CP), Mme Tonon (CP/CE1), Mme Boulhaïs (CM1), Mme Leyniac (CM2), M. Taudin (CM2), Mme Pérille (CM1), Mme Bayssette (CE2), Mme Cœur (CE1), Mme Bougon (CE1), Mr Taudin (CM2) (Mme Quebre (CE1), absente excusée).

Ainsi que : Mme Gabbé, (Emploi Vie Scolaire, assistante de Direction).

Représentant Mairie : Mme Le Moller Adjointe à la vie scolaire et périscolaire (Remplaçant M. Demanes, excusé),

Personnel Mairie : Melle Larrous, directrice du CLAE, Mme Terou (Responsable de la restauration scolaire).

DDEN (Délégué Départementale de l'Education Nationale) : Mme Claudy Laville.

Parents Elus FCPE : M. Guidez, Mmes Grelier, Paradis, Cortinas, Fournier, Boissard. (Mme Lebrun excusée).

Parents Elus API Hastignan : Mmes Galan, Lalande, Defoort, Talou, Lauilhé, Nicot, M. Hudrisier (Mme Lecroart excusée).

Madame Bougon est présente pour la première fois au conseil d'école, elle remplace Mr Harosteguy sur son mi-temps avec la classe de CE1 (Classe de Mme Cœur et Mme Bougon). (Il s'agit d'un remplacement à long terme, Mr Harosteguy ayant repris le cours d'une formation théorique).

Les points abordés lors du conseil d'école sont détaillés ci-après.

L'école. Les effectifs. Situation actuelle et prévisions rentrée 2015

L'effectif de l'école le suivant : 46 CP ; 59 CE1 ; 50 CE2 ; 49 CM1 ; 47 CM2 et 9 CLIS : soit 260 élèves, et une moyenne de 25,1 enfants par classe (hors CLIS qui n'est pas prise en compte pour les créations/suppression de classes).

La direction de l'école a réalisé des prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine. Ces prévisions conduisent à un nombre de 274 enfants à la rentrée 2015. Cet effectif est important et doit être suivi attentivement. Si une classe était supplémentaire était créée, elle serait installée dans la salle des maîtres, un autre local, plus petit étant disponible pour faire une autre salle des maîtres. La réunion relative aux dérogations aura bientôt lieu.

Utilisations des moyens alloués à l'école

- Le vote du budget a lieu en conseil municipal le 12/03/2015. Le cadre budgétaire municipal est très contraint, avec une baisse des dotations de la commune de manière générale, se traduisant par une baisse des budgets pour le scolaire, de l'ordre de 5% des crédits affectés (8€/élève au lieu de 10€ + 240€/classe /an de crédit pédagogique + crédit papeterie).

- La municipalité participe au financement des classes découvertes à hauteur de 14,50€ par enfant (subvention distribuée sur présentation des projets, et en fonction de 3 critères qui sont le déplacement en région, le caractère écologique/développement durable et le lien avec le rythme de vie de l'enfant). Les deux classes de CM1 de notre école sont concernées. La coopérative scolaire participe aussi au financement de ces sorties (vente de gâteaux sur le marché par les classes de CM1 par exemple). Cette année également, une opération de vente de torchons avec des dessins faits par les enfants est lancée par l'équipe enseignante, et servira à financer les projets de l'Ecole.

Une opération similaire est lancée à l'école maternelle. Les parents d'élèves de l'API Hastignan souhaitent que les tarifs et la communication soient harmonisés entre les deux écoles.

- Une sono (utilisée en particulier pour les répétitions régulières de la chorale) sera achetée par la coopérative scolaire de l'école, avec pour partie un financement de l'API Hastignan (520€).

- Des livres seront achetés pour la bibliothèque avec un financement de l'Amicale Laïque (Budget de 1,50€ par élève)

Point sur les locaux et les travaux dans l'école

- Les classes de CM2, une classe de CM1 et une classe de CE2 sont équipées de tableau numérique informatique. Cet équipement sera poursuivi, avec priorité sur les classes de CM1 et CM2 de la ville.
- Les besoins en travaux sont relativement importants dans l'école. Un dossier a été détaillé par la FCPE et proposé à la Mairie.
- Des travaux d'investigation des causes d'inondation régulière de la cour de l'Ecole, menés par la mairie, ont permis de mettre en évidence le fait que les canalisations permettant l'évacuation des eaux étaient bouchées au niveau de la cour du collège. Des travaux importants devront ainsi être réalisés, en coordination avec le Conseil Général. La Municipalité considère que la cour est une priorité.

- Le ramassage des feuilles dans la cour est à renouveler.
- La clôture entre le petit chemin emprunté par les collégiens et la cour est un lieu qui pose des difficultés (tensions entre collégiens et enfants de primaire). La mairie propose de remplacer le grillage par une haie bocagère. Néanmoins, pour des raisons de budgets (cela nécessite de casser du bitume) les travaux ne seront pas faits à court terme. Certains parents / animateurs préfèrent qu'une palissade soit installée.
- Les chariots permettant de ranger le matériel de ménage encombrant le couloir de l'école à l'étage. Une solution doit être trouvée pour les ranger, sans nuire à la circulation, en particulier dans les cas d'urgence.
- L'étanchéité du toit ne pose plus de problème. Les panneaux solaires pourront être réinstallés.
- Le parking est en très mauvais état. Un rebouchage des trous sera réalisé à court terme. Des travaux d'ampleurs ne pourront être menés qu'à plus long terme.
- Il est proposé de tester la sortie des enfants de l'Ecole par le petit portail donnant sur le petit bois, pour éviter que les enfants ne sortent directement sur le parking où circulent des voitures. Le conseil est favorable à ce test.
- Certains travaux de peinture sont nécessaires, l'école étant très fréquentée.

La bibliothèque

Les parents élus de l'API Hastignan regrettent que la Bibliothèque qui est un bel outil ne soit pas davantage utilisé en élémentaire. Ils proposent leur aide pour cette bibliothèque : fourniture, couverture de livres, rangement ; et éventuellement informatisation de la bibliothèque, comme cela est fait/utilisé à l'école maternelle, avec participation aux tenue de permanences par des parents d'élèves. Les enfants pourraient ainsi emprunter des livres, soit avec leur enseignant ; soit même en dehors des heures de classe (le midi ?).

Les enseignants ne souhaitent pas l'informatisation de la bibliothèque, ni la présence de permanences par des parents. Ils indiquent que l'utilisation de la bibliothèque dépend de chaque classe (certains y vont, d'autres ont des livres dans la classe...).

Une réunion pour évoquer une aide au rangement de la bibliothèque sera néanmoins proposée par les enseignants aux deux fédérations de parents d'élèves.

Manifestation à venir (Porte ouverte, carnaval)

- Les portes ouvertes de l'école auront lieu le vendredi 26 Juin. Les enseignants exposeront leurs travaux et la chorale se produira. Il n'est pas facile de trouver une solution pour que les parents puissent voir et entendre correctement les enfants qui chantent.

Cette année, l'APS ne participera pas à cette manifestation, pour des raisons de budget. L'APS organisera une fête de fin d'année à une autre date. Les fédérations de parents d'élèves participeront à l'organisation. Une réunion devra être prévue pour organiser cela.

L'APS ne participant pas à la manifestation, les enfants dont les parents ne seraient pas présents et qui seraient à l'APS ne pourront participer à la chorale que sous réserve de la mise en place de décharges. Ceci va compliquer l'organisation.

- Le carnaval a lieu le vendredi 13 mars 2015. A la demande des directeurs d'Ecole, le carnaval ne se fait plus pendant le temps scolaire. Les parents de la FCPE demandent qu'une information officielle soit faite vers les familles sur ce point. Le carnaval sera organisé sur le temps du midi, et à partir de 15h45 dans le cadre de l'APS. Le char du centre social ASCO va passer le midi, et les enfants pourront se déguiser le midi (chez eux ou à l'APS). Ils sont autorisés à demeurer déguiser en classer l'après-midi et pourront fêter le carnaval avec l'APS le soir. Le jour du carnaval, la chorale se produit devant les élèves du collège.

APS. Restauration scolaire.

La FCPE et Mme la DDEN ont déjeuné à la cantine le 06/03/2015 et sont très satisfaits de l'organisation de la restauration scolaire. On note que les enfants vont manger quand ils le souhaitent, et qu'un animateur responsable vérifie que tout le monde a bien déjeuné à 13h10.

Les parents de l'API Hastignan ont eu des retours plus nuancés sur la cantine, avec des enfants qui seraient moins enthousiastes à aller à la cantine cette année. L'équipe de la cantine (9 personnes) a changé. Les enfants qui rencontreraient des difficultés sont invités à contacter (directement ou avec leurs parents) la responsable de la restauration, Mme Katia Térou.

Divers

La FCPE remercie la municipalité pour la mise en place du TAP CAP ou pas CAP et interroge les enseignants sur la mise en place d'une action équivalente par le corps enseignant, suite aux communications récentes de la Ministre de l'Education Nationale. L'équipe enseignante indique être concentrée sur les projets actuels de l'école, et indique que ces problématiques sont abordées en classe directement, suivant les circonstances.

Le prochain conseil d'Ecoles est fixé au vendredi 5 juin 2015.